

Tribunes publiées dans le Journal n°169



Rahnia Hama

Majorité municipale

Au nom de la majorité municipale

Le Blanc-Mesnil s'engage pour ses enfants ! Notre ville est la commune de France qui a le plus investi pour l'éducation depuis 2014, avec près de 85 millions d'euros. Cet investissement a notamment permis la création de deux groupes scolaires d'excellence, Élixa Deroche et Chevalier de Saint-George – abritant quatre écoles – le lancement des plans de rénovation des toilettes et de végétalisation des cours d'école, etc. Notre commune a aussi mis en place plusieurs initiatives innovantes, comme l'apprentissage du jeu d'échecs en temps scolaire, salué par le ministre de l'Éducation nationale. Cette année, la municipalité va plus loin, en proposant aux parents un nouveau rendez-vous inédit : les conseils de l'enfance qui viennent compléter les conseils d'écoles. En présence de nos élus, les familles peuvent désormais échanger, lors de ces conseils, sur des problématiques liées aux temps périscolaires. La première réunion a eu lieu le 3 octobre. Les discussions portent sur l'accueil du matin, le temps de restauration, ainsi que sur l'accueil du soir qui propose, en plus de l'aide aux devoirs, différentes activités selon l'âge des enfants : arts plastiques, jeux de construction, sports... Les enfants bénéficient aussi, lors de ce dernier temps d'accueil, d'un goûter offert par la ville. Les conseils de l'enfance permettent également de s'intéresser aux centres de loisirs et de présenter les événements annuels de la Ville, comme la Fête de l'enfance, en janvier 2023, ou le Forum des loisirs, en juin 2023. Enfin, ils sont un moyen supplémentaire d'informer et d'accompagner au mieux les parents. Ils s'inscrivent, surtout, dans la volonté forte de la Ville d'en faire toujours plus pour ses petits Blanc-Mesnilois !



Didier Mignot

« Blanc-Mesnil à venir »

Président du groupe Blanc-Mesnil à venir

8villes, 371 000 habitant.e.s, l'Établissement Public Territorial (EPT) « Paris terres d'envol », instauré lors de la création de la métropole du Grand Paris et administré par un conseil de 80 élu.e.s issu.e.s des 8 conseils municipaux, dispose de nombreuses compétences essentielles : Emploi, développement économique, aménagement du territoire, logement, eau et assainissement, gestion des déchets, environnement, mobilités, ... Des domaines importants pour nos vies quotidiennes dont ont été globalement dessaisi les villes, affaiblissant ainsi leurs capacités à agir au plus près des habitant.e.s. Raison de plus pour que ces derniers soient au moins informés, mais plus encore, consultés, sur les décisions et les choix qui sont opérés au territoire. Le conseil de territoire (CT) s'apparente pourtant plutôt à une chambre d'enregistrement des décisions prises par consensus par un « conseil des maires », sans réel débat en amont. La vitalité démocratique s'en trouve affaiblit et la majorité des élu.e.s se trouve sans réel pouvoir d'influencer les choix. Et que dire des citoyens ! Quasiment jamais d'informations dans les journaux municipaux, rien non plus dans les réunions du conseil municipal. C'est pourquoi avec plusieurs élus de gauche, nous avons demandé la retransmission web en direct des séances du CT et fait des propositions pour un meilleur fonctionnement démocratique, ainsi que le lancement de réflexions sur la gestion de l'eau ou l'encadrement des loyers. Affaire à suivre.

Contact : bmavenir@gmail.com